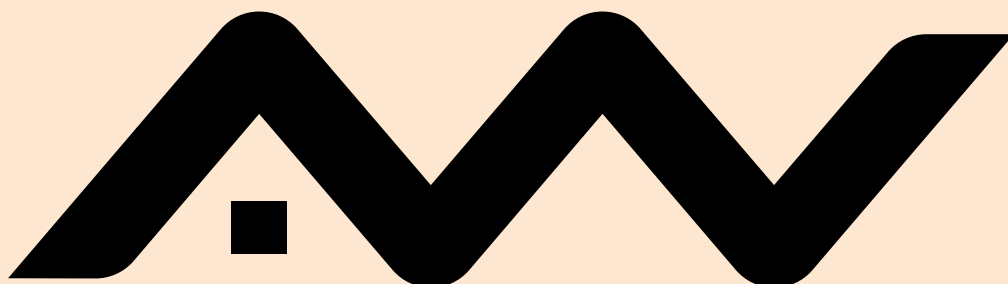


PILIER III BÂLE II



Pilier III - Bâle II

Informations Quantitatives et Qualitatives

La publication des informations financières portant sur les fonds propres et sur les risques s'effectue sur base consolidée conformément à l'article 2 de la directive 44/G/2007. Certaines informations sont publiées sur base individuelle pour le périmètre siège et les filiales significatives, conformément à l'article 8 de la même directive.

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs de marché d'apprécier des éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, les procédures d'évaluation des risques et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres de l'établissement à son profil de risque.

1. Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

1-1 Composition des Fonds Propres

Au 30 juin 2010, les fonds propres prudentiels du Groupe Attijariwafa bank sont composés des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires.

Les fonds propres de base sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe ajustés d'éléments connus sous le nom de «filtres prudentiels». Ces ajustements consistent principalement en l'anticipation d'une distribution de dividende et la déduction des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels.

Les fonds propres complémentaires sont composés essentiellement de dettes subordonnées. Une décote est appliquée aux dettes subordonnées de maturité inférieure à 5 ans. Les dettes subordonnées sont limitées en montant à 50 % des fonds propres de base.

Pour la détermination des fonds propres prudentiels, le montant des participations détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger sont déduits pour moitié des fonds propres de base et pour moitié des fonds propres complémentaires.

(En milliers de dirhams)	30/06/2010	31/12/2009
Fonds propres de base	18 546 147	17 239 035
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	25 562 894	24 220 129
Capital social ou dotation	1 929 960	1 929 960
Réserves	20 210 963	18 968 468
Intérêts minoritaires créditeurs	3 421 971	3 321 701
Eléments à déduire des fonds propres de base	-7 016 747	-6 981 094
Déduction prudentiel	-160 909	-137 982
Fonds propres de base après déduction (Tier 1)	18 385 238	17 101 053
Fonds propres complémentaires	10 001 996	8 993 928
dont :		
Plus values latentes résultant de la détention des titres de placement (AFS)	903 724	746 847
Dettes subordonnées à durée initiale supérieure ou égale à cinq ans (*)	8 670 000	7 880 000
Déduction prudentiel	-160 909	-137 982
Fonds propres complémentaires après déduction (Tier 2)	9 841 087	8 855 946
Total des fonds propres après déduction des participations	28 226 325	25 956 999

(*) Dans la limite de 50 % des Fonds Propres de base, avant déduction des participations.

A fin juin 2010, les fonds propres de base réglementaires du Groupe, avant déduction de 50 % des participations, s'élèvent à 18 546 147 KDH. Les fonds de base complémentaires du Groupe, avant déduction de 50 % des participations, s'établissent, pour leur part, à 10 001 996 KDH. Le total des Fonds propres après déduction des participations est de 28 226 325 KDH, en évolution de 8,74 % par rapport à décembre 2009.

1-2 Adéquation des fonds propres (icaap) 1

Dans le cadre de Pilier III, Attijariwafa bank a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur.

Par ailleurs, des projets sont en cours afin d'adopter les best practices en la matière.

1-3 Exigence en Fonds Propres

Au 30 juin 2010, l'exigence en fonds propres au titre du Pilier I de l'accord Bâle II pour le Groupe Attijariwafa bank s'élève à 19 406 452 KDH. Celle-ci est calculée en méthode standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques de marché et en méthode d'indicateurs de base pour le risque opérationnels.

(En milliers de dirhams)	30/06/2010	31/12/2009
Risque de Crédit et de Contrepartie	17 038 099	16 590 233
Risque de Crédit (*)	16 817 190	16 304 009
Risque de Contrepartie	220 909	286 224
Risques de Marché	585 931	437 654
Risque Opérationnel	1 782 422	1 611 797
Total	19 406 452	18 639 685

(*) y compris le risque de crédits sur les autres actifs (immobilisations corporelles, divers autres actifs et titres de participation)

	Pilier I	
	Risque Couvert	Méthode d'Evaluation et de Gestion
Risque de Crédit et de Contrepartie	✓	Méthode Standard
Risques de Marché	✓	Méthode Standard
Risque Opérationnel	✓	BIA (Basic Indicator Approach)

1-4 Ratio de Solvabilité

Au 30 juin 2010, le ratio Groupe sur Fonds Propres de base s'établit à 7,58% et le ratio de solvabilité se fixe à 11,64% au lieu de 11,14% un semestre auparavant.

(En milliers de dirhams)	30/06/2010	31/12/2009
Fonds Propres de Base	18 385 238	17 101 053
Total Fonds Propres	28 226 325	25 956 999
Risques Pondérés	242 580 654	232 996 062
Ratio sur Fonds Propres de Base	7,58 %	7,34 %
Ratio de Solvabilité	11,64 %	11,14 %

2. Dispositif mis en place pour identifier, mesurer et gérer les différents risques

2-1 Méthode d'évaluation des éléments relevant du portefeuille de négociation

Les Actions, Titres en devise, Matières Premières sur marché organisé, Matières Premières sur marché gré à gré sont évaluées au prix du marché. Les options de change sont évaluées avec le modèle Garman-Kohlhagen².

2-2 Risque de crédit net sur instruments dérivés

L'équivalent risque de crédit sur instruments dérivés au 30 juin 2010 s'élève à 2 548 105 KDH. La répartition de cette exposition par segment se présente comme suit :

(en milliers de dirhams)

Classe d'exposition	Equivalent risque de crédit
Institutions	47 873
Etablissements de crédit et assimilés	643 707
Clientèle	1 856 524
Total	2 548 105

(1) Internal Capital Adequacy Assessment Process.

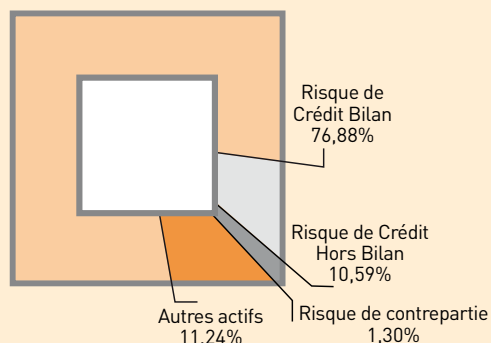
(2) Modèle dérivé de Black & Scholes pour application aux options de change

2-3 Impact de la dégradation de la notation externe de qualité de crédit sur le montant des sûretés réelles à fournir

Conformément à la circulaire 26/G/2006, Attijariwafa bank a opté pour l'application d'une pondération de 100% à toutes les créances sur les entreprises indépendamment de leur notation externe.

2-4 Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente 1,30% du total risque de crédit/risque de contrepartie. Il concerne les cessions temporaires et les produits dérivés du portefeuille bancaire et du portefeuille de négociation.



2-5 Risque de contrepartie : Expositions couvertes par des sûretés

Le total des sûretés financières sur les expositions soumises à un risque de contrepartie, s'élève à 5 721 476 KDH. Celles-ci couvrent essentiellement les pensions livrées ou reçues. En méthode standard, les techniques d'atténuation du risque sont appliquées après pondération, ainsi le cash sur les pensions échangées avec un souverain ayant une pondération nulle n'est pas pris en considération.

(en milliers de dirhams)

Expositions nettes	Expositions couvertes par des Sûretés
21 786 572	5 721 476

2-6 Risque de contrepartie sur dérivés de crédit : Expositions couvertes par des garanties

Le total des expositions nettes sur dérivées de crédit est de 2 548 105 KDH dont 72 734 KDH faisant l'objet d'une garantie.

(en milliers de dirhams)

Expositions nettes	Expositions couvertes par des Garanties
2 548 105	72 734

2-7 Garanties

(en milliers de dirhams)	Expositions garanties
Souverains	13 079 265
Banques Multilatérales de développement	-
Etablissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger	2 101 901
Entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger	-
Autres entités bénéficiant d'une notation au moins égale à "A-"	318 525
Total	15 499 691

2-8 Concentration du risque de crédit résultant des techniques d'atténuation du risque

(en milliers de dirhams)	Expositions nettes avant pondération	Expositions garanties	Expositions couvertes par des Sûretés
Souverains	49 959 223	1 123 774	373 916
Institutions	7 762 740	3 188 013	134
Etablissements de crédit et assimilés	26 597 872	1 926 472	968 966
Grande Entreprise	198 972 314	8 989 602	4 946 827
Petite Moyenne Entreprise	16 454 049	258 509	133 872
Très Petite Entreprise	1 563 864	8 668	22 485
Clientèle de détail	53 253 856	4 654	60 231
Total	354 563 917	15 499 691	6 506 431

3. Eléments d'information sur base individuelle des filiales significatives

Ci-dessous les éléments d'information, relatives à la solvabilité des filiales du groupe. Le périmètre siège correspond aux encours portés par le siège.

(en milliers de dirhams)

Attijariwafa bank				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
BAM	10%	18 239 294	169 076 081	10,79%

BAM : Bank Al Maghrib

(en milliers d'euros)

Attijariwafa Europe				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
CBF	10%	30 753	257 845	11,93%

CBF : Commission Bancaire Française

(en milliers de dinars tunisiens)

Attijari bank Tunisie				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
BCT	8%	267 382	2 702 096	9,90%

BCT : Banque Centrale de Tunisie

(en milliers de dirhams)

Wafa Salaf				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
BAM	8%	1 250 171	11 665 447	10,72%

BAM : Bank Al Maghrib

(en milliers de dirhams)

Wafa Bail				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
BAM	8%	658 081	6 946 950	9,47%

BAM : Bank Al Maghrib

(en milliers de dirhams)

Wafa Immobilier				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
BAM	8%	86 324	334 294	25,8%

BAM : Bank Al Maghrib

(en milliers de dirhams)

Attijari Factoring				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
BAM	10%	113 197	890 334	13,0%

BAM : Bank Al Maghrib

(en milliers de dirhams)

Wafa Assurance			
Régulateur	Marge	Minimum de la Marge de Solvabilité	Ratio
BAM	4 301 211	993 360	433,0%

BAM : Bank Al Maghrib

(en millions de FCFA)

CBAO				
Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
BCEAO	8%	62 593	451 732	13,86%

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de L'Ouest

4. Gouvernement d'entreprise

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de six organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (CA) est constitué d'un groupe de personnes, morales ou physiques (les administrateurs), chargé de diriger la banque. Ils sont nommés par l'assemblée des actionnaires. Le CA comprend plusieurs membres, dont un président et un secrétaire. Toute personne morale membre du CA désigne une personne physique pour la représenter.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par le statut de la banque et dépendent du droit national.

4-1 Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au conseil d'administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008

3-2 Comité exécutif

Le comité exécutif, également présidé par le Président Directeur Général, assure la gestion opérationnelle et administrative du Groupe. D'une périodicité bimensuelle, le comité exécutif est composé des membres de la direction générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et d'Investissement et Marchés et Filiales Financières	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Transformation et Opérations	2008
M ^{me} Wafaa GUESSOUS	Logistique & Achat Groupe et Secrétariat du Conseil	2007
M. Youssef ROUISSI	Banque de Financement	2005
M. Mouâwia ESSEKELLI	Administrateur Directeur Général Attijariwafa bank Europe	2008
M. Brahim SAID	Audit Général	2007
M. Abdellatif SEDDIQI	Rationalisation des Structures	2007
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Finances Groupe	2004
M. Omar GHOMARI	Capital Humain Groupe	2007
M. Hassan BEDRAOUI	Systèmes d'Information Groupe	2007
M. Hicham SEFFA	Services et Traitements Clientèle	2007
Melle Mouna KADIRI	Communication Groupe	2007
M. Talal EL BELLAJ	Gestion Globale des Risques	2007
M. Saâd BENJELLOUN	Banque de l'Entreprise	2007
M. Chakib ERQUIZI	Banque des Marchés	2007
M. Said SEBTI	Banque des Particuliers et des Professionnels	2008
M. Abderrazak LAMRANI	Conformité Groupe	2009
Mme Noufissa KESSAR	Banque Privée	2008

3-3 Autres Comités issus du Conseil d'Administration

• Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques du Groupe. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Administrateur SNI
M. El Moutassim BELGHAZI	Vice-Président, représentant de l'ONA
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

• Comité des Grands Risques :

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Président Directeur Général SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander
Membres invités	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques
M. Said ENNABIH	Responsable Risque de contrepartie

• Comité d'Audit et des Comptes :

Le comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Administrateur
Membres invités	
M. Abderrazak LAMRANI	Directeur Conformité Groupe
M. Brahim SAID	Directeur Audit Général
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Directeur Finances Groupe
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques

• Comité des Nominations et des Rémunérations :

D'une périodicité annuelle, le comité des nominations et des rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

Membres	Fonction
M. Mohamed Mounir EL MAJIDI	Représentant SIGER
M. El Moutassim BELGHAZI	Vice-Président
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander